

# CAPES interne d'anglais

## Synthèse du rapport de jury 2014

### Epreuve d'admissibilité

Synthèse effectuée par Alain Girault et Françoise Clermont

#### Remarques générales

- ✚ Le dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle doit être authentique. Le jury ne saurait se laisser tromper par un dossier faussement individuel.
- ✚ Tout dossier identique à celui présenté l'année précédente est automatiquement déclassé. Il est donc fermement recommandé de revoir entièrement son dossier à la lumière des recommandations et attentes du rapport de jury.
- ✚ La qualité de la langue française joue une part importante dans la notation des dossiers.
- ✚ Bien relire le descriptif de l'épreuve d'admissibilité.
- ✚ Respecter scrupuleusement le cadrage (nombre de pages, aspect formel et structurel, aspect typologique et typographique). Quelques rappels en la matière : il faut numéroter les pages, justifier le texte...
- ✚ Accroître la clarté de son propos par la mise en place de paragraphes, de parties, voire de sous-parties.
- ✚ Aérer la présentation.
- ✚ Faire un usage modéré et réfléchi des couleurs.
- ✚ Bannir toute envolée lyrique ou métaphorique sur l'amour du métier, la vocation, le sacerdoce...
- ✚ Bannir le style télégraphique.
- ✚ Bannir le franglais ('je vérifie les acquis par le biais d'un *quick oral test*').

#### 1<sup>ère</sup> partie du dossier RAEP (2 pages maximum)

- Ne pas utiliser le dossier pour s'autoproclamer (ne pas joindre de rapport d'inspection, lettre de recommandation).
- Ne pas nommer les représentants de l'Institution, qu'ils soient Inspecteur, formateur, personnel de Direction, collègue...

- Possibilité d'avoir recours à des tableaux qui permettent de gagner en clarté. Ne pas en abuser cependant.
- Descriptif qui doit faire ressortir les compétences développées.
- Bannir les banalités et les généralités sur le métier d'enseignant.
- Bannir toute allusion à la vie privée.
- Se concentrer sur les points les plus importants de sa carrière sans viser l'exhaustivité.

## 2<sup>ème</sup> partie du dossier RAEP (6 pages maximum)

- Mentionner dès le début de la 2<sup>ème</sup> partie :
  - le thème de la situation d'apprentissage
  - dire en quoi il s'inscrit dans le cadre des programmes en vigueur
  - le niveau de la classe et la filière éventuellement
  - annoncer les objectifs (linguistiques, culturels, pragmatiques, méthodologiques) ainsi que le nombre de séances
  - présenter la tâche finale et les compétences visées
- Possibilité d'avoir recours à des tableaux qui permettent de gagner en clarté. Ne pas en abuser cependant.
- La séquence doit avoir pour objet l'acquisition de la langue anglaise.
- Ne pas dépasser cinq à six séances (le jury juge trop longues les séquences allant au-delà de ce nombre).
- Ne pas bâtir cette partie autour de plusieurs séquences, ni d'une seule séance.
- Ne pas se contenter de décrire les différentes séances : il faut expliquer ses choix en ce qui concerne les supports choisis, les objectifs, les stratégies mises en œuvre pour les atteindre.
- Prendre un certain recul par rapport à la séquence afin d'en dresser un bilan.
- Possibilité de joindre 8 pages d'annexes au maximum (supports étudiés en classe, productions d'élèves) ayant un lien direct avec la séquence. Pas d'extrait de fiches tirées d'internet ou extraits de manuels ou cahiers d'exercices n'ayant qu'un rapport lointain avec la séquence.
- Les annexes doivent éclairer la démarche pédagogique du professeur et/ou de l'élève.
- Toujours citer ses sources (manuel, cahier d'activités, livre du professeur, lien internet, extrait de support authentique).
- Ne pas réciter les textes officiels, le CECRL. Présenter directement sa séquence.
- Le jury est sensible à la cohérence entre les deux parties du dossier.
- Il est également sensible à la cohérence entre la démarche pédagogique (objectifs, moyens de les atteindre) et le public visé.
- Proposer des évaluations de façon construite et argumentée a également retenu l'attention du jury.

- Les candidats du Premier degré ou de l'enseignement supérieur doivent montrer comment les contenus de leur enseignement sont transférables à des élèves du secondaire. Il leur est recommandé d'aller observer des enseignants dans le secondaire, sous-couvert des chefs d'établissement.
- Bannir toute propension à paraphraser la démarche d'un manuel scolaire. Il faut expliquer et justifier ses propres choix.
- Indiquer les différentes étapes du parcours d'apprentissage : consignes (à laisser en anglais), tâches intermédiaires, exercices faits en classe ou à la maison.
- Eviter les excès descriptifs qui occultent toute réflexion pédagogique.
- Ne pas faire l'apologie de ses opinions personnelles. Rester modeste, subtile et ouvert d'esprit.
- Ne pas oublier de mentionner les apports méthodologiques des activités proposées.
- Prendre du recul en analysant d'autres démarches possibles en fonction des réactions des élèves.
- Ne pas présenter un cours idéal, ni prétendre que les élèves savent tout faire à la fin du parcours.
- Pas d'auto-flagellation ni d'autocongratulation mais décrire, analyser et tirer des conclusions
- Maîtriser les concepts et la terminologie professionnels sous peine d'accumuler les contre-sens (savoir ce qu'est un *pair work*, un travail de lecture cursive...)
- Trouver un équilibre entre description analytique de la séquence pédagogique et prise de recul didactique lucide.
- Privilégier les supports originaux, motivants et riches.
- Le numérique ne doit s'inscrire que dans un cadre pertinent de démarche pédagogique.
- Prendre en compte la spécificité du document utilisé.
- Savoir distinguer savoirs et savoir-faire ainsi que connaissances et compétences.
- Ne pas oublier les élèves !